



Plan Local d'Urbanisme Commune de BOZEL



Document graphique du règlement

Dossier pour approbation
Vu pour les personnes à la délibération d'approbation du
conseil municipal en date du 17 décembre 2025
Le Maire, Sylvain PUCON



PLAN N°2/3	ELABORATION & REVISIONS	MODIFICATIONS
ECHELLE 1:5 000		

CONCEPTION ESPACES & MUTATIONS
ESPACE & MUTATIONS
27 rue Adolphe CHAPRON
74000 ANNECY

B.I. Edition
Infodémo Cartographie
1234000 GENÈVE

InfoSIG

Host Cadastre
Origine Cadastre
Droits réservés
Diffusion QDFP
Juillet 2024

Mise à jour du bâti
Origine QDFP
(Juillet 2024)

Édition cartographique n°18 du 09/12/2025

ZONES URBAINES

- [UA] Secteur correspondant au cœur du chef lieu ou d'un hameau principal
- [UB] Secteur périphérique à densité intermédiaire
- [UBx] Secteur mixte (activités, commerces et logements)
- [UD] Secteur périphérique à densité plus limitée
- [UE] Secteur urbain spécialisé pour les équipements publics et d'intérêt collectif structurants
- [UX] Secteur urbain spécialisé pour les activités économiques

ZONES A URBANISER

- [JAUB] Secteur à urbaniser à court et moyen terme à dominante d'habitat
- [JAUC] Secteur à urbaniser à court et moyen terme à dominante d'habitat
- [JAUM] Secteur à urbaniser à court et moyen terme principalement pour l'accès aux équipements majeurs en lien avec l'ascenseur vallois
- [JAUT] Secteur à urbaniser à court et moyen terme pour les activités touristiques

ZONES AGRICOLES

- [A] Secteur correspondant aux espaces agricoles importants
- [Aa] Secteur correspondant aux alpages (hors domaine skiable)
- [AF] Secteur correspondant aux espaces agricoles stratégiques (enjeu fort)

ZONES NATURELLES

- [N] Secteur correspondant aux zones naturelles
- [NL] Secteur correspondant aux zones naturelles de loisirs
- [NS] Secteur correspondant au domaine skiable
- [NC] Secteur correspondant au camping
- [NF] Biodiversité et à des habitats naturels sensibles (Natura 2000)

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- [Emplacement réservé]
- [Secteur soumis à Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)]
- [Secteur avec des îlots spéciaux de constructibilité pour des raisons de risques]
- [Relevées des cours d'eau repérés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme]
- [Secteur d'intérêt patrimonial L.151-19 du code de l'urbanisme]
- [Secteur à protéger au titre de l'article L.151-16 du code de l'urbanisme]
- [Périmètre de centralité urbaine]
- [Espace vert à valoriser]
- [Secteur de pelouses sèches à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme]
- [Secteur d'études détaillées du Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme]
- [Secteur de zones humides à protéger au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme]
- [Bâtiment agricole]
- [Espaces de fonctionnalité des zones humides]

EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
35	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	2321 m²
36	Aménagement ouvrage réseau d'eau	Commune	2023 m²
38	Création de stationnement	Commune	81 m²
39	Aménagement de parkings	Commune	198 m²
40	Aménagement de parking	Commune	97 m²
51	Aménagement de voirie	Commune	1321 m²

Voir plan 1